

M. MITCHELL : Il n'est peut-être pas hors de propos que je dise aussi quelques mots sur la proposition qui nous occupe maintenant. Je partage toutes les opinions émises par l'auteur de la présente résolution (M. Mulock), et j'ai écouté avec plaisir les nouvelles protestations de loyauté faites au nom de nos concitoyens d'origine française, à l'égard du trône d'Angleterre. J'ai d'abord considéré avec un peu de défiance la présente résolution, lorsqu'elle a été proposée, parce que je pensais qu'elle pourrait faire croire à un certain antagonisme à l'égard de nos voisins et alliés, qui habitent l'autre côté de la frontière ; mais je crois maintenant qu'elle ne sera pas ainsi considérée par eux.

Notre pays, d'après moi, est intéressé à maintenir les relations les plus amicales avec les Etats-Unis, et je vois par les explications données, que l'auteur de la présente résolution a été poussé à prendre cette initiative surtout pour rectifier les impressions que nos amis des Etats-Unis ont pu recevoir des rapports qu'on leur a faits, ou de certains journaux, relativement aux sentiments ou à la loyauté du peuple canadien. Je suis heureux de connaître maintenant l'opinion des deux partis dans cette chambre, relativement à notre loyauté envers le trône et la constitution d'Angleterre. Je suis aussi loyal que qui que ce soit dans ce pays ; je ne suis pas favorable à l'annexion avec les Etats-Unis, et je ne suis pas, non plus, un avocat de l'indépendance du Canada. Mais comme l'a dit mon honorable ami, le chef du deuxième parti de la gauche—parce que je reconnais trois partis, et, pour tout dire, il y en a peut-être quatre—je reconnais que le Canada ne saurait toujours rester à l'état de colonie ; mais je veux bien suivre le cours des événements.

Nous avons réussi comme colonie. Nous avons prospéré, pas toujours autant, peut-être, que plusieurs l'eussent désiré. On nous a donné de bonnes lois que l'on aurait pu, peut-être aussi, exécuter plus justement ; mais nous avons joui de la paix et d'une certaine prospérité. Nous nous sommes, sous l'égide et la protection d'une grande nation, élevés à une position qui, en dépit de ce que disaient certains hommes d'état d'Angleterre, il y a quinze ou vingt ans, relativement à la faiblesse du Canada, ne permet plus maintenant à personne de nier que nous sommes une source de force pour l'empire et que nous continuerons de l'être, tant que durera le lien colonial. La rupture de ce lien peut se faire attendre longtemps ; mais je puis dire qu'il ne saurait rester en harmonie avec le peuple canadien si les intérêts de ce dernier sont négligés ou sacrifiés.

Je fais cette observation, non pour soulever un débat sur une motion du genre de celle qui nous occupe—ce que je regretterais—mais simplement pour dire à l'honorable chef du gouvernement que c'est son devoir comme celui de son gouvernement, lorsque la présente adresse sera envoyée à Sa Majesté, d'informer les ministres de celle-ci qu'il y a, dans tous les cas, dans le parlement canadien, des hommes qui pensent que les intérêts du Canada n'ont pas, depuis quelque temps, reçu l'attention et la protection qu'ils méritent. Je n'aborderai pas maintenant les détails de la question à laquelle je fais allusion ; mais chacun, ici, comprend ce que je veux dire. J'espère seulement que le gouvernement, en faisant parvenir la présente adresse au gouvernement impérial ne manquera pas de représenter que si le Canada manifeste aujourd'hui sa loyauté envers la couronne anglaise, ainsi que son

désir de contribuer à la protection de l'empire, il est en droit d'attendre une protection correspondante de la part de la mère-patrie, relativement à des droits qui lui appartiennent réellement et auxquels est liée sa loyauté.

En terminant, j'ajouterai que certains docteurs politiques se sont faits tout récemment les apôtres de changements d'un caractère vague, et connus sous le nom de fédération impériale, en faisant ressortir l'avantage que l'empire et le Canada retireraient de la création d'un pouvoir central à Londres, avec une représentation des colonies. Nous progressons maintenant d'une manière satisfaisante et je désire que ces docteurs politiques nous laissent tranquilles.

Nous sommes satisfaits des relations actuelles du Canada avec l'empire, et ils feraient mieux de nous laisser en paix. S'ils s'imaginent que nous nous soumettrons à des lois adoptées par une législature siégeant à Londres, ils s'apercevront qu'il n'y a pas, au Canada, un seul homme doué de quelque jugement qui consentira à une chose de ce genre. Il n'y a pas, au Canada, un seul homme qui consentirait à cela. Si je parle ainsi maintenant, c'est simplement pour que, lorsque nous enverrons à Sa Majesté cette adresse, dans laquelle nous lui exprimons des sentiments de dévouement et de loyauté, comme étant ceux du peuple canadien, nous apprenions en même temps aux ministres de Sa Majesté que, s'ils appuient, comme quelques-uns l'ont fait, cette agitation créée dans le but de changer nos relations, changement qui serait basé sur l'abandon d'une certaine partie de nos libertés, le peuple canadien n'est pas unanime à approuver ce mouvement et je crois qu'il n'y a ici qu'une fraction qui l'approuve. J'ai cru qu'il était de mon devoir, comme député, de dire que, lorsque nous enverrons cette adresse, nous apprenions en même temps à ces gens-là, qu'il y a des choses qui pourraient être beaucoup améliorées dans l'intérêt du Canada, sous le rapport de nos relations avec l'empire et avec les ministres de l'empire.

M. PATTERSON (Essex) : Comme je représente un comté limitrophe de notre frontière de l'extrême ouest, comté qui, jusqu'à un certain point, est séparé du reste de la confédération, l'on me permettra peut-être de dire que je partage de tout cœur les sentiments exprimés par l'auteur de cette résolution. Je n'aurais pas fait perdre le temps de la chambre, si je n'avais pas vu, dernièrement, dans les journaux, quelque allusion à mon comté et à la ville où je réside. Cependant, M. l'Orateur, bien que, d'après moi, il ne soit pas nécessaire de contredire tous les rapports des journaux, je saisis cette occasion pour affirmer qu'il n'y a rien de fondé dans les énoncés des journaux qui parlent du manque de loyauté de mon comté, ou de la ville de Windsor où je réside. Je crois que les habitants de Windsor sont aussi loyaux que ceux de toute autre ville du Canada et je considère qu'il n'y aurait pas, pour moi, de tâche plus facile que celle de faire la lutte dans ce comté contre un partisan de l'annexion. Je dirai que cette ville m'a donné une très forte majorité aux dernières élections générales, et je suis convaincu que si la question de l'annexion est agitée, cela aura l'effet d'augmenter cette majorité, plutôt que de la diminuer, car il y a plusieurs anciens libéraux patriotes qui m'appuieraient dans ce cas.